

REPUBLICQUE DU DAHOMEY

REPUBLICQUE DE LA REPUBLICQUE

PORTO-NOVO, le 9 DECEMBRE 1961

DECRET N° 61 - 418 /PR.SGCM.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLICQUE,

VU la loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 381/PCM. du 20 Décembre 1960 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° III/PR.CAB. du 15 Avril 1961 fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;

DECRETE :

ARTICLE 1er.- Me Bertin Borna, Ministre de la Fonction Publique et du Travail est chargé de l'intérim du Ministre des Finances et du Budget pendant l'absence de M. Alexandre Adandé.-

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./.-

AMPLIATIONS :

.R. 15
.G.C.M. 3
.N.D. 1
MINISTRES 13
.O.R.D. 1


Hubert MAGA.-